

Volcanis

FORMATION - RGPD - LES PRINCIPES

DURÉE : 1h30

LIEU : Dans votre entreprise ou nos locaux

PRÉREQUIS : Aucun

Pourquoi cette formation est-elle indispensable ?

En 2026, 9 entreprises françaises sur 10 ne sont pas encore pleinement conformes au RGPD (source : CNIL). Pourtant, le non-respect de ce règlement expose à des amendes pouvant atteindre 4% du chiffre d'affaires mondial (soit 20 millions d'euros maximum) et à une perte de confiance irréversible de la part des clients et partenaires.

Une fuite de données, un email mal adressé ou un fichier non sécurisé peuvent coûter cher : en 2023, une PME française a écopé de 200 000 € d'amende pour une simple erreur de gestion des données clients. Il est alors nécessaire de former ses agents pour limiter les risques de fuite de données.

Notre valeur ajoutée :

- Adaptation selon votre secteur d'activité
- Pédagogie active : vos agents mettent en application pendant la formation
- Impact immédiat : réduction des risques dès la fin de la formation

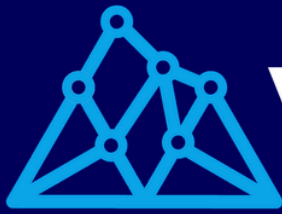
Pour qui ?

- Dirigeants et managers : Pour comprendre leurs responsabilités légales et les risques encourus.
- Tous les agents: Pour manipuler les données clients et employés en toute sécurité.



Volcanis

MODULE	CONTENU	TEMPS
Introduction	Définition Pourquoi c'est important Exemples	15 min
Les données personnelles	Définition Cas pratiques Données non-personnelles	15 min
Les obligations des entreprises	Les 6 principes du RGPD Les obligations légales	15 min
Bonnes pratiques	Les règles d'or	15 min
Que faire en cas de problème ?	Que faire en cas de problème / demande	15 min
Q & A		15 min



Volcanis

Introduction :

Présentation de la Réglementation Générale de la Protection des Données : sa création, sa portée et son but. Explication concernant son importance pour les individus (clients) et pour les entreprises. Quelques exemple d'application

Exercice : Quiz rapide.

Les données personnelles :

Définition d'une donnée personnelle : donnée d'identification, donnée professionnelle, donnée sensible, donnée de connexion et donnée financière.

Présentation de différents type de données et leurs impacts.

Exercice : Identification des données personnelles et leurs classifications.

Les obligations des entreprises :

Présentation des 6 principes fondamentaux du RGPD :

- Licéité : les données doivent être traitées de manière légale, loyale et transparente.
- Finalité : les données ne peuvent être collectées que pour un but précis, explicite et légitime.
- Minimisation : ne collecter que les données strictement nécessaires.
- Exactitude : les données doivent être mises à jour et exactes.
- Limitation de conservation : les données ne doivent pas être conservées plus longtemps que nécessaire.
- Sécurité : les données doivent être protégées contre les accès non autorisés ou les fuites

Explication concernant les obligations légales des entreprises :

- Désigner un DPO
- Tenir un registre de traitement
- Informer les personnes (clients/usagers)
- Respecter les droits des personnes
- Sécuriser les données
- Notifier les violations de données

Exercice : identification des données connues de l'entreprise pour un client lambda



Volcanis

Bonnes pratiques :

Présentation des 10 règles d'or pour les agents d'une entreprise qui gèrent/traitent des données personnelles :

- Vérifier ses documents, emails, ...
- Mot de passe
- Chiffrement
- Outils
- Limitation d'accès
- Stockage
- Signaler
- Respect des politiques internes
- Former et sensibiliser
- Confirmer l'identité

Exercice : mise en situation avec l'obtention d'un fichier type contenant des données personnelles et son stockage/transfert.

Que faire en cas de problème / demande:

Identification des 3 types de situations possibles et la conduite à adopter :

- Fuite de données ou piratage : documenter l'incident, alerter DPO (et CNIL si besoin) et informer les personnes concernées.
- Demande de RGPD : vérifier l'identité, traiter la demande dans les délais et fournir une réponse claire
- En cas de de doute : contacter le DPO

Identification des 3 types de situations possibles et la conduite à adopter :

- Fuite de données ou piratage : documenter l'incident, alerter DPO (et CNIL si besoin) et informer les personnes concernées.
- Demande de RGPD : vérifier l'identité, traiter la demande dans les délais et fournir une réponse claire
- En cas de de doute : contacter le DPO